



SYNODUS EPISCOPORUM

Cité du Vatican, le 30 avril 2022

Communiqué de presse

Penser l'Église synodale

Réunion des Commissions du Secrétariat Général du Synode

Rome, Maison La Salle, 25-29 avril 2022

Alors que, dans différentes parties du monde, les sessions d'écoute du Peuple de Dieu touchent à leur fin et que les diverses instances ecclésiales commencent à tirer les ficelles de leur discernement communautaire, les membres (une soixantaine) des quatre commissions (Théologique, Spiritualité, Méthodologique, Communication) de la Secrétairerie générale du Synode des évêques se sont réunis à Rome pour approfondir certains aspects du document de référence du parcours synodal : la Constitution apostolique 2018, *Episcopalis Communio*.

« Je vous demande d'harmoniser *Episcopalis Communio* avec le processus synodal qui a commencé. Non pas d'harmoniser le processus en cours avec la Constitution Apostolique. Nous devons avoir le courage d'imaginer, de suivre l'Esprit qui guide l'Église dans la redécouverte de sa dimension synodale", a déclaré le **cardinal Mario Grech**, secrétaire général du Synode des évêques, en ouvrant la rencontre.

Au cours des cinq jours de travail, les participants ont discuté de certains des points clés qui ont émergé au cours du parcours : le *sensus fidei fidelium*, c'est-à-dire la contribution de la foi du peuple de Dieu au magistère ecclésial ; la collégialité épiscopale et la primauté pétrinienne par rapport à la synodalité ecclésiale ; la relation entre le discernement et le consensus ecclésial ; et la nature consultative ou délibérative des assemblées synodales.

Une attention particulière a également été accordée à la dimension missionnaire de l'Église et de ses structures synodales.

Les travaux, menés dans une atmosphère de fraternité et de partage, ont été marqués par des moments de prière, des sessions plénières et des travaux de groupe.

Le contenu des différentes sessions de travail sera publié en temps voulu afin de partager les réflexions menées avec l'ensemble de l'Église.